

« Répressions et déportations en France et en Europe entre 1939 et 1945. Espaces et histoire ».

Quelques repères chronologiques pour vous aider : (repères communs aux sujets 1 et 2)

Septembre-octobre 1939 : la Pologne vaincue par les armées allemande et soviétique connaît les premiers assassinats de masse. Création des premiers ghettos juifs.

Mai-juin 1940 : massacres de civils en France et en Belgique, exécutions de tirailleurs africains.

Juin 1941 : début de l'opération Barbarossa contre l'URSS, guerre d'anéantissement à l'Est.

Décembre 1941 : Décret Keitel dit « Nacht und Nebel », en application dans toute l'Europe occupée.

Printemps 1942 : déportation des juifs de l'Est vers les centres de mise à mort (Aktion Reinhardt).

Juillet 1942 : Rafle du Vel d'Hiv à Paris.

1^{er} janvier 1944 : Joseph Darnand, responsable de la Milice entre au gouvernement de Vichy.

Juin 1944 : débarquement allié de Normandie, massacre d'Oradour-sur-Glane.

Hiver 1944-1945 : « marches de la mort ».

Novembre 1945-octobre 1946 : Procès de Nuremberg.

SUJET 1

Dans une composition illustrée par des exemples de votre choix vous répondrez au sujet suivant : « **Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945** ». Dans une première partie, vous aborderez les origines et les raisons de ces politiques répressives et de déportations. Dans une seconde partie, vous en présenterez les principaux acteurs en France et en Europe. Enfin dans la dernière partie vous aborderez les différentes formes prises par ces politiques à l'Est et à l'Ouest de l'Europe. En conclusion vous dresserez un bilan des politiques de répressions et de déportations en France et en Europe.

Pistes de correction pour les jurys académiques délégués aux départements :

- La copie fait l'objet d'une note globale.

Pour ce sujet

- On valorisera les copies qui proposent :
 1. Une introduction (comportant notamment une définition du sujet, une contextualisation, une problématique et l'annonce du plan),
 2. Un développement structuré avec des exemples bien choisis.
 3. Une conclusion présentant un bilan, une réponse éventuelle à la problématique et un élargissement du sujet.
- La qualité formelle (expression écrite et de l'orthographe) fera l'objet d'une attention particulière.

<p>Introduction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des termes du sujet : Europe de l'Ouest et de l'Est ; répressions-déportations : importance de la pluralité - Bornes chronologiques (invasion de la Pologne– capitulation allemande le 8 mai 1945 mais en soulignant l'antériorité de la répression et des politiques de persécution) - Problématique et annonce du plan
<p>Les origines et les raisons de ces politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les motivations idéologiques : fondements de l'idéologie nazie, inégalités des races, conquête du Lebensraum, antisémitisme et antibolchevisme. - Le mythe du Franc-tireur entretenu dans l'armée allemande. - L'occupation d'une partie de l'Europe par l'Allemagne nazie. - Une montée régulière des oppositions dans les territoires occupés en insistant sur le tournant de juin 1941. - Le tournant de la guerre totale : la répression pour atteindre les objectifs économiques de l'occupation
<p>Les acteurs et les modalités des politiques répressives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La diversité des forces répressives allemandes. A ce titre, un candidat qui met en avant le rôle de la Wehrmacht, des administrations d'occupation et pas seulement de la SS doit être valorisé. - Le rôle des forces répressives des pays occupés. Il s'agit notamment d'insister sur l'exemple de la France et sa politique de collaboration administrative et policière. - Les moyens des politiques de répression des oppositions : répression judiciaire ; politique des otages ; déportations ; massacres. Un candidat qui précisera la diversité des déportés de répression sera valorisé (déportés NN ; <i>Aktion Meerschaum</i> ; <i>déportés otages de représailles</i> et enfin, les plus nombreux, les déportés de sécurité Schutzhäftlinge) - Une sous-partie doit mettre en avant la spécificité des politiques de persécution : exclusion politique, civique, économique voire spatiale avec la ghettoïsation des juifs en Europe de l'Est ; les arrestations massives ; les transferts des populations et la pluralité des formes de l'extermination.
<p>Typologie des répressions et des déportations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans cette partie, il s'agit de dresser une sorte de typologie des répressions et des déportations en fonction des périodes et des espaces. - Escalade de la violence. Toute la difficulté est ici de distinguer l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. Dans la première, les forces répressives allemandes usent de la violence dès septembre 1939 lors de l'invasion de la Pologne. Cette barbarisation prend une plus grande intensité après juin 1941 avec notamment les actions menées par les <i>Einsatzgruppen</i>. - Pour l'Europe de l'Ouest, les candidats doivent mettre en avant les chronologies de la répression entre 1940 et 1945. Si la répression des oppositions est réelle dès 1940, sa radicalisation est plus tardive et commence surtout après juin 1941. Il s'agit de montrer que la terreur atteint son apogée au cours de l'année 1944 et particulièrement après le mois de juin. Le candidat qui montrera que cette escalade est aussi bien l'œuvre des autorités dépendantes de la Wehrmacht, que de celles dépendant de la SS et des moyens répressifs français doit être fortement valorisé. - Pour chaque espace, il faut mettre en avant la pluralité des victimes mais le candidat doit aussi porter un regard particulier sur l'extermination des juifs et des tziganes dans les différents centres d'extermination et la particularité du complexe d'Auschwitz-Birkenau.
<p>Conclusion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse à la problématique - Ouverture sur le procès de Nuremberg et les notions de crime de guerre et crime contre l'Humanité ; mémoire de ces politiques répressives

SUJET 2

Dans une composition argumentée et illustrée d'exemples de votre choix, vous montrerez l'évolution dans le temps et dans l'espace des répressions et des déportations mises en place par l'Allemagne nazie et ses alliés durant la Seconde Guerre mondiale.

Pistes de correction pour les jurys académiques délégués aux départements :

-La copie fait l'objet d'une note globale

-Le candidat doit montrer sa compréhension de l'intitulé du sujet en recourant à des exemples précis et pertinents qui entrent bien dans le cadre du thème et qui sont suffisamment variés pour couvrir les différents aspects du sujet. **On attendra en particulier une démonstration bien centrée sur les appareils répressifs et leur mise en perspective. Toute copie qui s'attache à montrer de manière précise et argumentée qui sont les acteurs et quelles sont les motivations et les finalités des politiques de répressions et des déportations sera valorisée.**

-L'intitulé du sujet invite à **un traitement chronologique qui doit montrer la pluralité des politiques répressives et de les replacer dans leur contexte historique et spatial.** On veillera donc à valoriser :

- .les travaux qui mettent bien en relation l'évolution des répressions et déportations avec le contexte de la guerre, et qui s'appuient sur des césures chronologiques pertinentes ;
- .les travaux qui singularisent l'Europe de l'Est et la stratégie d'anéantissement qui s'y déploie ;
- .les travaux qui évoquent la place des pays vassaux et satellites de l'Allemagne nazie, en particulier l'exemple de l'Etat français.

-Une **approche distanciée est nécessaire** mais elle **n'exclut pas une réflexion personnelle du candidat sur les interrogations philosophiques que suscite le déploiement de ces violences et assassinats de masse.**

-On valorisera les copies qui proposent :

1. Une introduction qui pose les termes du sujet et le contextualise, suggère une problématique, et annonce un plan.
2. Un développement structuré en paragraphes, suivant un ordre logique, et illustré par des exemples bien choisis et décrits avec précision.
3. Une conclusion qui offre un bilan en réponse à la problématique et, si possible, un élargissement du sujet.

La qualité rédactionnelle (orthographe, syntaxe) fera l'objet d'une attention particulière, et constituera un élément de valorisation important.

	Eléments de connaissance attendus	Eléments de valorisation
1939- printemps1941 Exclusion et répression	Internements, ghettos juifs Crimes de guerre en Pologne et sur le front de l'Ouest Lois antisémites Travail forcé Régimes d'occupation et leurs acteurs	On valorisera les copies qui font un récit étayé par des exemples précis et bien localisés dans le temps et dans l'espace.
Eté 1941-1943 Guerre d'anéantissement	Déchaînement de la violence à l'Est, Einsatzgruppen, « ordres criminels », Aktion Reinhardt Accélération du processus d'extermination des juifs, shoah par balles, liquidation des ghettos, gazages, centres de mise à mort Répression à « visage légal » à l'Ouest, décret NN, déploiement du système concentrationnaire	On valorisera les copies qui montrent dans cette seconde partie comment les motivations évoluent avec le basculement dans la guerre d'anéantissement après 1941. C'est dans cette partie qu'on attend donc que soit singularisé le front de l'Est.
1944-1945 Déchaînement répressif et effondrement militaire	Radicalisation de la répression en France, Etat milicien, décret Sperrle Massacres de civils en Italie, en Grèce, en France Achèvement de la « solution finale » : extermination des juifs de France et des juifs hongrois Marches de la mort Déplacements massifs de populations civiles	On valorisera les copies qui se montrent en capacité de citer des exemples précis, notamment ceux qui sont décrits dans la brochure éditée par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah